A flanc de coteau

N° 339 AVRIL 2019

Mensuel d'information de la commune



Sommaire

Élection du CME	
École Roger Marty2	
Club des Chênes	
Conseil municipal	
Artisans commerçants6	
Drome Classic	
FNACA	
TCM8	
Inscriptions scolaires9	,
Infos	
Animations11/12	

A flanc de coteau

Direction de la publication : Bernard Brunet Tirage : 1 450 ex - impression : Le Crestois

Comité de rédaction : commission publications

Secrétariat de rédaction et mise en page : Sophie Pitet

Election du Conseil Municipal Enfant de Montmeyran



Les élèves des classes de CE2, CM1 et CME des écoles Roger Marty et Sainte Marie de Montmeyran ont renouvelé le jeudi 14 février le Conseil Municipal Enfant. Les enfants sont venus voter dans la salle du conseil accompagnés de leurs instituteurs et institutrices.

Avant que les jeunes passent dans les isoloirs dressés pour l'occasion, une petite explication leur a été faite sur la modalité du vote et le rôle du Conseil Municipal Enfant.

Les 3 candidats de l'école Roger Marty, Célia Clémenceau (CE2), Léanie Sicler (CM1) et Charlise Branca (CM2) ont été élus par les 70 élèves des classes de Roger Marty. Pour l'école Sainte Marie les 40 élèves votants ont élus Sandro Moreira (CM2).

Le 16 mars, le CME s'est réuni à 10h30 afin d'accueillir les nouveaux arrivants. A l'unanimité les enfants ont choisi d'élire 2 maires, une fille et un garçon. Après un vote serré, c'est finalement Sandro MOREIRA et Romane VINCENT qui ont été élus. Félicitations à nos deux maires et aux enfants du CME pour leur engagement pour la commune et bienvenue à Léanie, Charlise, Célia et Sandro!

Nous leur donnons rendez-vous le samedi 13 avril 2019 à 10h à la salle du conseil afin de préparer le Corso de Pâques et la chasse aux œufs.

L'équipe du Conseil Municipal Enfant.

Photo : la nouvelle équipe du CME, entourée du maire Bernard Brunet et de Annabelle Dupret et Medhi Marion , les animateurs du CME

Se cultiver, c'est chouette!

Une belle journée pour les élèves de CM1/CM2 et de CM2 du groupe scolaire Roger Marty.

Ce vendredi 8 mars était entièrement dédié à la culture avec des interventions de grande qualité au Musée de Valence sur les thématiques du XIXème siècle et du portrait.

autrement la notion d'œuvre d'art.

Mêlant à la fois observations attentives, apports techniques et petites anecdotes, les élèves ont pu, par une participation active et un intérêt certain, appréhender

L'après-midi était consacré au 7^{ème} art. Rendez-vous était pris au cinéma Lux pour la projection d'un film étonnant de 1958 « Les aventures fantastiques » ,inspiré d'un roman méconnu de Jules Vernes (« Face au drapeau ») . Mêlant images en prises de vue réelles, effets spéciaux et décors directement issus des célèbres illustrations des éditions Hetzel, ce film reste



un chef d'œuvre de féérie. Rappelons que nos enfants participent à l'opération « école et cinéma » depuis de nombreuses années et sont donc particulièrement sensibles aux films de qualité.

Tous nos remerciements à l'amicale laïque et à la mairie qui ont subventionné entièrement cette journée, rendant ainsi la culture abordable à tous.

Merci également aux parents accompagnateurs sans qui ces sorties seraient impossibles !



Croisière sur le canal du Midi et criée aux poissons jeudi 16 mai 2019

7h45 départ de BEAUMONT, puis 8h00 départ de MONTMEYRAN, direction VIAS Plage.

Embarquement pour une navigation côtière sur le canal du midi : découverte des ouvrages du Libron, passage de l'écluse ronde d'Agde. Puis navigation sur l'Hérault pour atteindre le GRAU d'AGDE

Puis, débarquement pour le déjeuner au restaurant : Kir de bienvenue / repas à base de poissons / fromage / dessert / vin et café

L'après-midi, balade commentée à travers la criée aux poissons et son port de pêche. Explication sur le fonctionnement de la criée.

Puis retour vers BEAUMONT puis MONTMEYRAN aux

environs de 19h30

Prix par personne

Adhérent 54.00€

Non Adhérent 74.00€



Inscription et paiement <u>jusqu'au 02 mai 2019</u> auprès de : Roland RIFFART 07.82.35.58.31 Colette FAURE 06.78.25.97.64 ou le <u>jeudi après-midi</u> au club Place du Temple - MONTMEYRAN

Conseil municipal du 13 décembre 2018 Compte-rendu

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 novembre 20181.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Finances - Décision modificative du budget

Une décision modificative du budget qui s'équilibre à 4450 euros a été adoptée pour les raisons suivantes :

- le rattachement au budget 2018 du solde de l'attribution de compensation négative n'avait pas été correctement reporté au budget 2018,
- les effectifs réels de l'école Sainte Marie dépassent les effectifs prévus,
- la commune a adhéré en cours d'année à un service du SDED
- une erreur de calcul doit être corrigée sur les indemnités d'adjoints,
- une légère hausse du remboursement en capital des emprunts

Sens du vote : unanimité

3. Finances - Admission en non-valeur

Le comptable public demande l'admission en nonvaleurs pour un montant total de 7, 78 euros. Ces sommes qui sont dues à la commune n'ont pu à ce jour être recouvrées malgré les démarches effectuées. Ces sommes sont en-dessous du seuil de poursuite, de sorte que le comptable ne dispose plus de moyen lui permettant de recouvrer ces dettes. Le conseil municipal s'est prononcé favorablement sur ces admissions en non-valeurs.

4. Aménagement – Conventionnement avec DAH

Par délibération du 28 mars 2017, le conseil municipal avait décidé l'établissement d'un partenariat avec DAH pour la réalisation de logements aux Sablons. Le programme de constructions proposés par DAH prévoit une vingtaine de logements à destination des personnes âgées et une douzaine de logements à destination des familles, tous à caractère social.

Le conseil municipal décide d'autoriser le maire à signer la convention qui concrétise ce partenariat et tous actes afférents.

Sens du vote : 16 pour et 1 abstention

5. Valence Romans Agglo – Rapport assainissement 2017

Le conseil municipal a pris acte du rapport d'activité du service assainissement de l'agglomération. Ce rapport est consultable en mairie et sur le site internet de Valence Romans Agglo.

6. Compte-rendu des commissions et syndicats

Lors du Conseil communautaire du 8 décembre 2018, le projet de raccordement des quartiers Est au réseau d'assainissement collectif a été abordé. Le choix de l'agglomération s'est tourné vers une mini station aux Dorelons. Une discussion a été menée avec les propriétaires des terrains susceptibles d'accueillir cette installation. Cela n'ayant pas abouti, le conseil communautaire a autorisé le président de l'agglomération a entamé les démarches pour une déclaration d'utilité publique.

André KEMPF présente l'avancée des travaux du groupe de travail sur le patrimoine montmeyrannais. Vingt sites ont été retenus. Ils pourraient être identifiés à l'aide de panneaux fixes en plexi. Dans un premier temps il s'agirait de signaler huit sites : la mairie, l'ancienne école communale, l'ancienne gare, le parc, la fontaine, le champ de foire, le temple et l'église. Ces panneaux comporteraient un texte qui pourrait être traduit en allemand et en anglais ainsi que le blason de la commune. Isabelle VATANT pense qu'un lien pourrait être fait avec les sentiers de randonnée.

7. Questions diverses

Le maire indique qu'un ancien agent de la commune, actuellement en disponibilité, devrait intégrer la fonction publique hospitalière.

Il explique par ailleurs que le défibrillateur donné par l'association des boules sera installé à la chaufferie du forum.

Alain TERRAIL indique que la vente de bacs pour les ordures ménagères a eu lieu le 17 novembre. Deux cent vingt-quatre bacs ont été vendus dont cent soixante-seize pour Montmeyran le jour même et quelques autres par la suite.

Pierre LOUETTE rappelle la tenue de la fête des places durant laquelle la commune offre vin chaud et chocolat chaud tandis que l'association des commerçants offre une soupe. Annabelle DUPRET ajoute que le conseil municipal enfant organisera à cette occasion une tombola.

Conseil municipal du 28 février 2019 Compte-rendu

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 décembre 2018

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Finances – Approbation du compte de gestion 2018

Le compte de gestion 2018 présenté par Monsieur le Receveur municipal est conforme aux résultats constatés par l'ordonnateur.

Sens du vote : unanimité

3. Finances – Approbation du compte administratif 2018

Le maire présente le compte administratif 2018 qui présente les résultats suivants :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	607 354,52 €	1 896 822,18 €
-Dépense	512 402,19 €	1 718 190,15 €
=Solde d'exécution	94 952,33 €	178 632,03 €
+Résultat reporté de 2017	-304 298,42 €	8 940,93 €
= Résultat de clôture	-209 346,09 €	187 572,96 €
+Restes à réaliser	52 302,00 €	
Recettes	73 913,00 €	
Dépenses	21 611,00 €	
-	_	
= Résultat final	-157 044,09 €	187 572,96 €

Après que le maire ce soit retiré, le compte administratif est soumis au vote par Alain TERRAIL, troisième adjoint.

Sens du vote : unanimité

4. Finances - Affectation du résultat 2018

L'excédent antérieur reporté en fonctionnement était de 8 940, 93 euros. Le résultat courant de la section de fonctionnement pour l'exercice 2018 présente un excédent de 178 632, 03 euros. La section de

fonctionnement présente donc un solde créditeur de 187 572, 96 euros à affecter au budget de 2019.

Le déficit antérieur reporté en investissement était de 304 298, 42 euros. Par ailleurs, le résultat courant de la section d'investissement pour l'exercice 2018 présente un excédent de 94 952, 33 euros. Les restes à réaliser d'investissement présentent, quant à eux, un solde de 52 302 euros. Le besoin de financement de la section d'investissement se monte donc à 157 044, 09 euros.

Le résultat à affecter (187 572, 96 euros) étant supérieur au besoin de financement, le conseil municipal décide d'affecter en investissement ce qui est nécessaire à la couverture du déficit (157 044, 09 euros) tout en affectant le reste en fonctionnement (30 528, 87 euros).

Sens du vote : unanimité

<u>5. Finances – Vote des subventions 2019 aux</u> associations

Le conseil municipal a voté les subventions aux associations pour un montant global de 42 488 euros.

Sens du vote : Carole de JOUX (sur la subvention accordée à Découvrir avec Vous) et Olivier ROCHAS (sur la subvention accordée à l'Amicale laïque) s'abstiennent. Isabelle VATANT vote contre les subventions accordées à l'Amicale laïque et Découvrir avec Vous.

<u>6. Ressources humaines – Modification du tableau</u> des emplois

Le maire informe le conseil de la possibilité d'avancement de grade d'une agente des services techniques.

Le conseil municipal décide de modifier le tableau des emplois comme suit :

- Suppression d'un poste d'agente d'entretien des espaces verts à temps complet au grade d'Adjointe Technique principale 2è classe au 01/03/2019
- Création d'un poste d'Agente d'entretien des espaces verts à temps complet au grade d'Adjointe Technique principale 1ère classe au 01/03/2019

Sens du vote : unanimité

7. Ressources humaines - Convention avec le centre de gestion pour la mission d'Agent Chargé de la Fonction d'Inspection des règles d'Hygiène et de Sécurité

Le maire explique que chaque collectivité et établissement public se doit de nommer un ACFI. Cet agent a pour fonction de contrôler l'application des règles d'Hygiène et de Sécurité et de conseiller à l'autorité territoriale toutes mesures permettant l'amélioration des conditions de travail. Les textes prévoient la possibilité de passer convention avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale (CDG) pour la mise à disposition de cet agent. La commune ne disposant pas des compétences en interne, le CDG de la Drôme propose de conventionner pour un montant de 882 euros.

Le conseil municipal décide d'autoriser le maire à passer cette convention

Sens du vote : unanimité

8. Domaine – Reprise des voiries du lotissement Plein soleil

La commune ayant été sollicitée pour reprendre les voiries du lotissement Plein soleil, le conseil municipal décide, sous condition que toutes les conditions juridiques, administratives et techniques soient remplies, d'intégrer ces voiries et autorise le maire à passer les actes afférents dont les frais seront supportés par les cédants.

Sens du vote : unanimité

9. Motion contre le projet de suppression de la « taxe pylône »

Le conseil municipal adopte une motion contre le projet de l'Etat de supprimer la taxe dite « taxe pylône » (pylônes supportant les lignes électriques à très haute tension).

Sens du vote : unanimité

10 Compte-rendu des commissions et syndicats

Le maire explique que la commission Finances s'est réunie le 15 février et propose d'établir le budget 2019 en se fondant sur une hausse des taux d'imposition de 1% compte tenu de l'inflation 2018 de 1,8 et des estimations entre 1 et 1,5 points d'inflation en 2019.

Le maire indique que l'enveloppe que l'agglomération accorde à Montmeyran en fonds de concours devrait être révisée à la hausse.

11. Questions diverses

Le maire annonce : les diverses cérémonies pour la célébration du 19 mars à 17h00 ; une journée portes ouvertes au collège de Beaumont-lès-Valence le vendredi 3 mai ainsi que la course cycliste Royale Bernard qui passera dans Montmeyran le dimanche 3 mars

Carole de JOUX indique que Découvrir avec Vous organise un concert le 16 mars à l'église.

Isabelle VATANT indique qu'une convention a été signée en vue d'accueillir une équipe mixte de baseball jusqu'au 30 avril au stade de la Rivière en accord avec l'USM. Elle précise également que le travail sur les sentiers de randonnée a repris.

Alain TERRAIL informe qu'une vente de composteurs aura lieu le 27 mars aux services techniques avec prise en charge de 50% du prix par Valence Romans

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES DU 26 MAI 2019

La circulaire ministérielle du 12 juillet 2018, relative à la mise en œuvre de la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales, fixe la date limite d'inscription pour les élections européennes du 26 mai 2019, au 31/03/2019.

La mairie sera ouverte exceptionnellement, samedi 30 mars 2019, de 10h à 12h, uniquement pour les inscriptions électorales.

Merci de vous munir de votre justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile. Soirée spectacle des artisans et commerçants de

Montmeyran

L'association des artisans et commerçants de Montmeyran qui cette année fête son $35^{\text{ème}}$ anniversaire, avait organisé une soirée à la salle des fêtes avec en tête d'affiche l'humoriste BABASS dit CHREUSTIAN, qui s'est fait notamment connaitre dans l'émission de Laurent Ruquier "on n'demande qu'à en rire".

Son show a enthousiasmé le nombreux public présent. Son spectacle « pas tout seul » , autodérision de lui même, sur sa vie sentimentale et sexuelle nous a amené dans son univers avec un humour décalé et hors du temps. Ses textes acérés ont également fait place à l'improvisation lors de ses échanges avec le public qui a joué entièrement le jeu.

Babass et son personnage Chreustian a été largement ovationné à la fin de sa prestation. En première partie, Bruno Baronnet, nous a fait découvrir avec sa guitare et ses chansons son univers musical poétique avec une musique teintée de rythmes sud américains. Puis François Pelletier comédien chanteur ventriloque nous a proposé avec ses drôles d'oiseaux, perroquets marionnettes, un spectacle haut en couleur de ventriloquie à 2 puis à 3 voix. Un grand moment de rire fort apprécié du public.



Ce fut une soirée bien réussie et qui a satisfait ses organisateurs.

L'association des artisans et commerçants de Montmeyran présidée par Gilles Moulin a d'autres projets pour participer à l'animation du village, redynamiser l'association et ainsi mieux faire connaître les commerçants et artisans de Montmeyran.

La « Royal Bernard Drome Classic » à Montmeyran

Le 3 Mars dernier, La Course Cycliste "Royal Bernard Drome Classic" a traversé Montmeyran par 3 fois.

Sur les 187 coureurs inscrits, le Français Alexis Vuillermoz de l'équipe AG2R La Mondiale a franchi l'arrivée à Livron à la 1ère place.

Cette 7ème édition s'inscrit dans la préparation du Tour de France et du Critérium du Dauphiné.

Un grand Merci aux 9 bénévoles et élus qui ont assuré la sécurité lors du passage des coureurs.

l'Équipe Municipale des Sports Isabelle Vatant, Claire Loroue, Olivier Rochas , Alain Terrail



Les associations de Montmeyran

La FNACA a été créée en 1958 au niveau national. C'est une association spécifique de tous ceux qui ont participé entre 1952 et 1964 à la guerre d'Algérie ou aux combats du Maroc et de la Tunisie. Son but est de mieux faire connaître cette période de notre histoire, de perpétuer le devoir de mémoire des anciens combattants morts pour la France. Elle est composée de sections locales et départementales. Dans la Drôme il y'a 53 comités et celui de Montmeyran a été crée en 1972 par René Grimaud. Le comité participe à toutes les cérémonies officielles au monument aux morts : le 19 mars (cessez le feu en Algérie en 1962), le 8 mai (fin de la 2^{ème} guerre mondiale et capitulation de l'Allemagne), le 11 novembre (armistice de la guerre de 14/18).

Tous les 2 ans, le comité organise une exposition de la commission nationale GAJE (Guerre d'Algérie Jeunesse Enseignement) dans les écoles de Montmeyran et Beaumont-lès-Valence. Ces expositions sont un outil ayant pour mission la Mémoire, le Savoir et le Devoir. L'objectif est d'apporter aux jeunes le message d'une génération qui a subi un passé douloureux et veut pour les générations montantes, bâtir un avenir de paix, de compréhension et de fraternité. Suite à ces expositions et échanges avec les enfants, les enseignants donnent soit un devoir individuel ou collectif pour la page du journal de l'école. Le comité en a fait un livre d'or. Le comité associe les enfants des écoles aux cérémonies au monument aux morts. Pour le 100ème anniversaire de la fin de la première guerre mondiale des textes, lettres ou poèmes de leur choix ont été lus par les enfants.

En 1997 est crée le Comité d'entente des Anciens combattants de Montmeyran, La Baume Cornillane, Ourches qui regroupe l'ensemble de toutes les associations d'anciens combattants, prisonniers de guerre, combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc, et l'union fédérale des associations françaises d'anciens combattants (ACPG, CATM, FNACA, UF). Le 1^{er} président était Roger Legrand, ancien marin 39/45 de l'UF. Michel Roux est l'actuel président.

Le comité propose également à ses adhérents diverses activités, occasions de se rencontrer et de pouvoir échanger avec les autres à l'image de soirées, repas et thés dansants, des soirées théâtre, des concours de pétanque, des voyages. Pour 2019 une journée champêtre départementale avec concours de pétanque est déjà programmée pour le 6 juin à Saint Marcel les Valence, une journée familiale au stade de la Rivière à Montmeyran le 28 juillet, ainsi qu'un repas dansant départemental le 24 novembre à Alixan.

FNACA-BMM

Fédération des anciens combattants en Algérie, Maroc, Tunisie. Comité intercommunal de Beaumont-Montéléger-Montmeyran)



Photo du bureau: 1er rang de g à d: Pierre Jeanson, Marie France Pansu, Michel Talon, Jean Louis Valla 2ème rang/ Guy Maillet, Ginette Arnoux, Michel Roux, Pierre Arnoux

Des permanences juridiques et sociales pour les anciens combattants ont lieu à Montmeyran tous les 4^{ème} samedi du mois de 10 H 00 à 12 H 00 sous la salle de Fêtes côté crèche.

La mairie verse 150, 00 euros de subvention au comité d'Entente.

<u>Comité BMM</u>: Président, Michel Roux. Vice- Président Délégué, Michel Talon. Secrétaire, Jean Louis Valla. Trésorière, Marie-France Pansu. Cartes, Pierre Arnoux. Porte Drapeau, Pierre Arnoux. Portes drapeau adjoints, Guy Maillet, Ginette Arnoux



Cérémonie du 11 novembre 2018

Michel Roux, comité BMM avec André Kempf et Pierre Louette, commission info com

ACTUALITE DU TCM

Évènements à Venir

- Championnat 11/12 ans les 6 et 13 mars
- Championnat sénior le 7 mars
- Plateau rouge le 27 mars
- Tournoi Open à partir du 1^{er} avril → N'oubliez pas de vous inscrire...

Le TCM





Programme des deux semaines :

LUNDI	MARDI			
	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
		ACCUEIL		
Jeux d'équipe Coordination et motricite	Jeux d'équipe Coordination et motricité	Jess d'équipe Coordination et motricité	Jens d'équipe Coordination et motricité	Jeax d'équipe Coordination et motricit
TENNIS		TENNIS		
Initiation/perfectionnement Fond de court et service		Initiation/perfectionsement Jeu au filet et service	Initiation/perfectionsessest Jen au filet et fond de court	Challenge Tennis (Matchs en simple)
	Activities libr	REPAS e (Baby Foot, Molkky, Jeax	de société)	
Escape Tennis	TENNIS		Challenge Tennis	
Jone in détective et résont	Initiation/perfectionnement	Bowling	Loser Gome	(Matchi en double)
des étignes	Fond de comt et service	Coltes		
		Fin		
			_	
	STAGE MULTI-A	CTIVITES - 23 au	26 AVRIL	
MARDI	MERCI	REDI	JEUDI	VENDREDI
	Coordination et motricite TENNS initiation/perfectionnement Fond de court et service Escape Tennis Escape Tennis des désective et révort des désignes	Coordination et motricite TENNS initiation/perfectionnement Fond de court et service Activités libr Escape Tennite Escape Tennite Activités libr TENNS Initiation perfectionnement Fond de court et service STAGE MULTI-A	Coordination of motricite TENNS Initiation/perfectionmental Fond de court et service Escape Tennis Escape Tennis TENNS Local adoctive of related TENNS Activités libre (Buby Foot, Molkky, Jean TENNS Bould adoctive of related TENNS TENNS	Coordination et motricite TENNS Lordination et motricite TENNS Lordination et motricite Lordination et motricite TENNS Linitiation/perfectionnement Jeu an fillet et fond de court REPAS Lordination et motricite Linitiation/perfectionnement Jeu an fillet et fond de court REPAS Lordination et motricite TENNS Linitiation/perfectionnement Jeu an fillet et fond de court REPAS Lordination et motricite TENNS Linitiation/perfectionnement Jeu an fillet et fond de court REPAS Lordination et motricite TENNS Linitiation/perfectionnement Jeu an fillet et fond de court REPAS Lordination et motricite TENNS Lordination

	STAC	GE MULTI-ACTIVITE	S - 23 au 26 AVRIL				
	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI			
8h30-9h	ACCUEIL						
9h-10h	Jeux d'équipe Coordination et motricité	Jeux d'équipe Coordination et motricité	Jeux d'équipe Coordination et motricité	Jeux d'équipe Coordination et motricité			
	TENNIS						
10h-12h	Initiation/perfectionnement Fond de court et service	Initiation/perfectionnement Jeu au filet et service	Initiation/perfectionnement Jeu au filet et fond de court	Challenge Tennis (Matchs en simple)			
12h-14h	REPAS Activités libre (Baby Foot, Molkky, Jeux de société)						
14h-15h 15h-16h	Laser Game	Monde de Merlin ou Futxall	Valsoyades (Challenge en équipe)	Challenge Tennis (Matchs en double)			
16h-17h							
7h-17h30							

ASSEMBLEE GENERALE DE LA MEDIATHEQUE

Vous êtes tous invités à l'assemblée générale de la médiathèque qui aura lieu le **Jeudi 11 avril à 18 h 30 dans nos locaux**

Ecole maternelle publique Roger MARTY INSCRIPTIONS ET ADMISSIONS pour l'année scolaire 2019/2020

Inscription en mairie à partir d'avril 2019 :

Elle concerne les enfants qui n'ont jamais été scolarisés à l'école Roger Marty et qui sont nés en 2014, 2015, et 2016, de grande, moyenne et petite sections. Les inscriptions pourront se faire en mairie courant avril 2019. Les parents voudront bien s'y présenter, muni du livret de famille et du carnet de santé. L'admission à l'école se fait ensuite lors des permanences organisées à cet effet (voir ci-dessous). Même démarche pour les enfants nés en 2017, de toute petite section, (sous réserve d'admission définitive voir ci-dessous).

<u>Permanences pour l'admission à l'école</u> <u>maternelle R. Marty du lundi 6 mai au mardi 28</u> mai 2019 :

Enfants nés en 2014, 2015, 2016, se présenter à l'école maternelle avec la fiche d'inscription délivrée en mairie et le livret de famille, aux permanences fixées cidessous pour l'admission :

Lundi 6 mai de 16h40 à 18h,mardi 7 mai de 16h40 à 18h, jeudi 9 mai de 16h40 à 18h, vendredi 10 mai de 8h30 à 11h30 et de 13h20 à 16h30, lundi 13 mai de 16h40 à 18h, mardi 14 mai de 16h40 à 18h, jeudi 16 mai de 16h40 à 18h, vendredi 17 mai de 8h30 à 11h30 et de 13h20 à 16h30, lundi 20 mai de 16h40 à 18h, mardi 21 mai de 16h40 à 18h, vendredi 24 mai de 8h30 à 11h30 et de 13h20 à 16h30, lundi 27 mai de 16h40 à 18h, mardi 28 mai de 16h40 à 18h

Pour les enfants nés en 2017 : Après inscription en mairie se présenter également avec la fiche délivrée par cette dernière, et le livret de famille, aux permanences fixées ci-dessous. Il ne s'agira, dans l'immédiat, que d'une pré-admission. La décision d'admission définitive sera prise éventuellement mi-juin, si l'effectif global de l'école le permet. Les familles seront informées aussitôt.

Si l'admission était confirmée, elle se ferait dans la limite des places disponibles et selon une organisation pédagogique adaptée aux enfants de cet âge. En tout état de cause, la scolarisation des enfants de toute petite section (2017) ne pourrait se faire que le matin. Pour toute information prendre contact avec l'école.

Le directeur

Les familles sont invitées à inscrire leur enfant durant ces permanences et au plus tard le mardi 28/05 pour permettre l'organisation pédagogique anticipée de l'école.

Après ces dates, prendre rendez-vous auprès du directeur : 04.75.59.41.63

Avenue du Vercors - 26120 MONTMEYRAN ce.0260781h@ac-grenoble.fr

ce.0260781h@ac-grenoble.fr

Décès de Suzanne COMTE



Photo: Suzanne avec ses collègues de travail

Suzanne COMTE, a travaillé de nombreuses années pour la commune de Montmeyran à l'école Maternelle Roger Marty.

Elle a commencé sa carrière le 1er mars 1971, en qualité de femme de service intérimaire., puis devient ATSEM à partir du 20 juin 1973. Elle y travaillera jusqu'à son départ en retraite le 1er septembre 2005.

C'est avant tout un témoignage de respect parce qu'à travers toutes les années scolaires que nous avons partagées, il nous restera le bon souvenir d'une personne dévouée à sa tâche auprès des enfants, disponible, courageuse.

Merci Suzette

Les ATSEM et les enseignants qui ont travaillé à ses côtés à l'école maternelle de Montmeyran

Infos pratiques

Maire

Bernard BRUNET -Sur rendez-vous le vendredi

Adjoint Animations – Sports
Culture - Anciens Combattants
Pierre LOUETTE
Sur rendez-vous

Adjoint aux Affaires Sanitaires et Sociales - Personnes Agées - Logement

Lucette NURIT Mardi permanence de 9 à 11h Les autres jours sur RDV

Adjointe Aménagement -Urbanisme Développement durable - Environnement

Elodie GRASSOT Sur rendez-vous

Adjoint Voirie - Réseaux
Alain TERRAIL - Sur rendez-vous

Adjoint Information - Communication

André KEMPF -sur rendez-vous

PERMANENCES

Relais Emploi

Lucette NURIT
10 04 75 59 30 26
Les mardi matin de 9h à 11h et sur RDV les autres jours

Anciens combattants

Permanence le 4e samedi de chaque mois de 10 h à 12 h 6 06 77 24 50 58

Sous la salle des fêtes face à la crèche

Relais assistants maternels

Conciliateur de justice

MAIRIE

© 04 75 59 30 26 Fax 04 75 59 30 48 mairie-montmeyran@wanadoo.fr www.montmeyran.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI, MARDI ET JEUDI 8H-12H30

> MERCREDI 8H-12H30 14H-17H

> VENDREDI 9H-12H30 14H-18H

État Civil

Avis de naissance

Naël BRACQUEMART Né le 25 février 2019 Grande Rue

Harith GUEROUI Né le 14 mars 2019 Bernoir

Avis de décès

José RUFO-CURIEL (79 ans) Quartier les Petiots

> Carmen PIC (80 ans) 65 Grande Rue

Michel GARNIER (64 ans)

Quartier Blagnat

Suzanne COMTE (74 ans) Quartier La Paillette

Gérard LENNUYEUX (81 ans) Les Dinas

À Flanc de coteau

Les articles pour le prochain numéro sont à remettre en mairie avant le

10 avril 2019

fdc-montmeyran@orange.fr

ESPACE VERT VINAY

Suite à une coupure involontaire de la ligne téléphonique, le 04 75 59 38 24 n'est plus actif.

Merci de composer le

06 12 16 46 02

pour tous contacts

Mme Jeune

Quartier Blanchonne 26120

MONTMEYRAN



Votre agenda d'avril

Samedi 6

USM soirée pizzas au stade 17h AMICALE BOULES Challenge Badar au boulodrôme

Lundi 8

AZUL AG salle des fêtes **Jeudi 11** MEDIATHEQUE AG 18h30 à la médiathèque

Vendredi 12 avril

MEDIATHEQUE Soirée jeux de société et buffet partagé 19h– 22h à la médiathèque

Samedi 13

MEDIATHEQUE - Jeux de société14h/16h à la médiathèque

Du 15 au 19

USM stages multi activités TENNIS stages multi activités MJC Stages Théâtre et musique

Vendredi 19

MJC spectacle Théâtre

Lundi 22

Corso de Beaumont-lès-Valence 10h défilé et chasse aux oeufs

Du 23 au 26

TENNIS stages multi activités









CORSO DE PÂQUES

Lundi 22 avril 2019



Départ du défilé à 10h

avec les enfants de MONTMEYRAN Réception des Miss à 10h30 à la salle des fêtes où vous seront offerts café et gourmandises

Le stationnement des véhicules sera interdit de 9h à 11h30 dans la Grande Rue, rue Masserolle et la place de la Poste





venez découvrir nos jeux de société!

Comme vous le savez peut-être déjà la médiathèque met à votre disposition des jeux de société pour toutes les tranches d'âge.

Nous vous proposons de venir jouer en famille, entre amis, ou avec les personnes présentes :

le vendredi 12 avril à partir de 19 h jusqu' à 22 h * et le samedi 13 avril à partir de 14 h jusqu'à 16h

animations encadrées par des bibliothécaires

* chacun peut apporter à manger, buffet partagé, la
médiathèque offre les boissons!

MEDIATHEQUE DE MONTMEYRAN 04.75.59.5.47



Le thème du stage:

"Tous en scène" : théâtre et musique

La semaine du 15 au 19 avril 2019.

À l'annexe de la MJC (sous la salle des fêtes)

- Horaires: 10H / 12H 14H / 16H (possibilité de repas tiré du sac le midi, à voir avec les intervenants)
- ◆ Spectacle de clôture le vendredi 19 avril à la salle des fêtes

Tarif: forfait pour la semaine -> 100€ (remise de 10€ pour les adhérents de notre MJC)

Inscription et paiement auprès de la MJC aux heures d'ouvertures (Chèques vacances et TOP DEPART acceptés)



<u>Le nombre de place est límité!</u>

Nombre de places : 12 maxi

La MJC se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre de participants n'est pas atteint